R.P.I.
Sideville
Teurthéville
Hague

INSCRIPTIONS

Rentrée 2026

La Directrice recevra les familles pour les inscriptions :

mardi 31 mars de 10h à 18h30

vendredi 3 avril de 10h à 17h30

Utilisez le QR code pour prendre rendez-vous.

ATTENTION

Il faut se rendre à la marie de la commune où sera scolarisé son enfant (peu importe son lieu de résidence).

Ainsi, tous les nouveaux élèves :

*- de **maternelle** doivent se rendre à la **mairie de Sideville**,*

*- de **CP jusqu'au CM2** à la **mairie de Teurthéville-Hague**.*

Pièces à fournir à la mairie pour la pré-inscription:

✓ un justificatif de domicile

✓ le livret de famille

Pièces à fournir à la Directrice pour l'admission :

✓ le certificat d'inscription délivré par la mairie,

✓ le carnet de santé de l'enfant,

✓ une copie du jugement en cas de divorce ou de séparation,

✓ le certificat de radiation pour les élèves venant d'une autre école

✓ Fiche de renseignements complétée

✓ Une photo d'identitée.